



L'inFOlibre

JOURNAL D'INFORMATION

- FO SANTE CH DAX -

BULLETIN N°6 — JANVIER 2022

EDITO

2022 UNE ANNÉE CHARNIÈRE

Que devons nous retenir de 2021 sinon qu'il n'y a pas eu de grand changement, que nous avons dû nous adapter et apprendre à vivre avec cette pandémie. La famille hospitalière demeure nettement marquée par des expositions à de nombreuses contraintes liées aux conditions de travail. La notion du « service public » perd tout son sens, l'intensité du travail demandé, le manque de « bras », le fait de devoir faire vite, se dépêcher engendre frustration, désolation et impuissance de la part de nombreux professionnels. Le travail sous pression quotidienne provoque l'épuisement. **L'Hôpital Public est au bord du gouffre !**

VOTRE SYNDICAT FO CHDAX sera plus que jamais mobilisé et combatif pendant cette année 2022.

Non seulement nous continueront à porter votre voix lors des instances et des Comités de pilotage, nous serons également force de propositions, nous revendiquerons pour des améliorations des conditions de travail.

Pour ces raisons, je me rendrais **le mardi 1er février 2022** à la conférence Nationale FO « **Pour un nouveau modèle de santé** » au siège de la confédération FO à PARIS, plus de 400 délégués hospitaliers seront présents.

Cela démontre la détermination de l'ensemble des camarades **FORCE OUVRIÈRE** et atteste l'importance que nous portons aux Services Publics. **Votre Syndicat FORCE OUVRIÈRE** ne se trompe pas sur vos attentes, **nous entendons votre détresse**, cette conférence permettra de mieux cerner les problématiques de terrain et de dresser ensemble des perspectives pour l'avenir.



Jacques Brel 1er janvier 1968

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

CONFERENCE NATIONALE FO

« L'objectif est de faire un état des lieux détaillé et d'envisager la suite, il est urgent de rompre avec la logique financière ».

Didier BIRIG, Secrétaire Général de la Fédération FO SPS

En ce début d'année, avec les mots de Jacques BREL recevez les meilleurs vœux de l'équipe FOCHDAX.

Virginia HOUDAYER, Secrétaire Générale FO CH DAX

SOIGNANT EN GERIATRIE PLUS Q'UN METIER UNE MISSION



Malheureusement depuis des années les conditions de travail se dégradent :

- ☞ Pénurie de soignants
- ☞ Absentéisme, rappel sur les repos
- ☞ Passage en 12 heures augmentant de ce fait les manipulations quotidiennes donc la fatigue
- ☞ Mutualisations de certaines fonctions sur plusieurs services

Beaucoup de nos collègues (443 équivalents temps plein, chiffre 2020) toutes fonctions confondues dans les services de soins travaillent sur le site du LANOT, où sont regroupés les services dédiés à la GERIATRIE.

Ils sont infirmiers, aides-soignants, kiné, ASHQ, ASHQ faisant fonction d'aide soignants, CAE, AMA etc... tous, professionnels du soin qui prennent en charge nos aînés en situation de handicap, souffrants de multiples pathologies dues au grand âge, les accompagnants jusqu'à la fin.

Au quotidien, ils pensent, lavent, nourrissent, aident à tous les gestes de la vie quotidienne.

Mais pas seulement ; ils écoutent, réconfortent, certains souffrants de solitude, rassurent d'autres perdus dans les méandres de la démence, et sont là jusqu'au dernier souffle.



Comme si cela ne suffisait pas ils ont pris de plein fouet la pandémie COVID 19, avec des collègues durement touchés, et des résidents malades et pour certains décédés. Leur souffrance a été d'autant plus grande qu'ils n'ont pas pu accompagner ces patients dignement du fait des obligations sanitaires drastiques. Leurs valeurs soignantes s'en sont trouvées très ébranlées.

FORCE OUVRIERE a constaté et déploré qu'en 2020 il y a eu 96 entrées d'agents pour 69 sorties soit un turn-over de 17,54% : LE TAUX LE PLUS ELEVE DE TOUT L'ETABLISSEMENT !!!!!!!!!!!!!!!

Il est certain que le SEGUR de la santé a apporté une amélioration financière inédite pour tous les professionnels de la famille hospitalière : 183 euros nets par mois. La rémunération des personnels dit en « tension » : aides-soignants, IDE, personnels de rééducation médicaux- techniques, etc. ont vu évoluer leur bulletin de paie, grâce à la revalorisation de leur grille de rémunération.

Mais il n'y a pas que l'aspect financier et Il est certain que le besoin de main d'œuvre en gériatrie va se faire cruellement sentir d'autant plus qu'une nouvelle structure (ALBIZIAS 2) doit voir le jour sur le site dans un avenir proche.

Il est clair que tout cela va au-delà de la mission de service public, puisque il est fait appel à leur sens de l'humanité. Leur investissement dépasse le soin à proprement parler car leur prise en charge se réalise au long cours exigeant une attention de tous les instants. Leur professionnalisme et leur expérience leur permet de détecter la moindre faiblesse au niveau somatique ou psychologique.

D'autre part, selon les nations unies, avec la poursuite de l'espérance de vie et l'arrivée aux âges avancés des générations issues du baby-boom, la France compte 3 aînés supplémentaires toutes les 5 minutes en 2021 et le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins des LANDES précise que le taux de vieillissement de la population landaise est élevé : 97,1 % contre 65,3 % pour la France entière.

Sur le plan local, pour améliorer l'attractivité du CH DAX nous avons obtenus que des CDisations soient proposés au bout de 1 an pour les métiers en « tension », des stagiairisations à 4 ans (elles étaient à 6 ans), MR JACOB directeur d'établissement a annoncé qu'il va engager un dispositif de contrat d'allocations d'étude à destination des étudiants IFSI et IFAS, avec des perspectives de signature de contrat en début d'année 2022, de façon à tenter de favoriser le recrutement dès la sortie d'école. Un courrier a été d'ores et déjà envoyé aux étudiants.

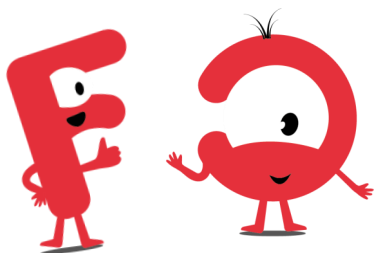
Votre syndicat **FORCE OUVRIERE CH DAX**, convaincu que l'amélioration des conditions de travail sera un facteur déterminant pour l'augmentation de l'attractivité du site, œuvre dans ce sens.

Nous avons obtenu que des réunions aient lieu entre l'encadrement (Directrice des soins faisant fonction, Cadre supérieur, Cadre de santé) et le personnel au niveau du HAMEAU DE SAUBAGNACQ pour que la parole se libère et que les équipes soient entendues.

C'est un bon début, espérons que cela débouche sur d'autres discussions constructives entre tous les acteurs du **POLE PAGE**.

Il devient donc urgent que ces professionnels retrouvent des conditions de travail digne de ce nom, quand on nous parle de QVT à tout moment, il serait souhaitable que les fondamentaux soient respectés, donc il faut prendre d'autant plus soin de nos soignants exerçant en gériatrie pour qu'ils puissent assumer leur noble mission. :

S'occuper des plus fragiles d'entre nous le plus sereinement possible, car pour FORCE OUVRIERE des effectifs suffisants avec des bonnes conditions de travail sont indispensables pour garantir la bienveillance et par conséquent la qualité des soins, ceci est le minimum que doit l'administration hospitalière à nos aînés et à ceux qui s'en occupent.



ACTUALITE DU CH DAX



Nous pensons que 2021 ne pourrait pas être pire que 2020, c'était sans compter la cyberattaque, le passe sanitaire, la vaccination devenue obligatoire, le manque cruel d'effectifs, une fois de plus la famille hospitalière du CH DAX à fait front.

C'est pourquoi **VOTRE SYNDICAT FO CH DAX** n'a pas hésité à demander lors du CTE du 3 décembre dernier que soit donnée 0.65 à la note pour le calcul de la prime annuelle. **Nous avons obtenu 0.50** pour tout le personnel et c'est plus que mérité !

ACCORD SEGUR

L'axe 2 de l'accord SEGUR dont **FORCE OUVRIÈRE** est signataire, concerne les mesures visant à « sécuriser les organisations et les environnements de travail », **un soutien financier est prévu pour l'établissement.**

Pour ces raisons, dans le cadre du dialogue social ont débuté des négociations d'accords collectifs locaux avec la direction .

Les thèmes soumis à négociation ont été priorisé dans un protocole d'accord et sont:

- 1) **Le plan de résorption de l'emploi précaire et attractivité et déroulement de carrière**
- 2) **Des créations de postes et pool de remplacement**
- 3) **L'organisation du temps de travail**
- 4) **La sur majoration des heures supplémentaires**
- 5) **L'égalité femmes/hommes**
- 6) **La prime d'engagement collectif**



Certes grâce au SEGUR de la santé, l'ensemble des agents a obtenu 183 euros net sur le bulletin de paie, les



HEURES SUPPLEMENTAIRES

A l'hôpital de DAX, vous connaissez **le logiciel HUBLO**.

Petit rappel:

Le 11 décembre 2019 en CTE la direction nous présentait le protocole d'usage du **logiciel MED GO devenu HUBLO** :

- ☞ Nous sommes sur la base du volontariat
- ☞ Vérification des compétences de la part de la direction des soins
- ☞ Vérification des inscriptions
- ☞ **Absentéisme inopiné**
- ☞ Être disponible
- ☞ Contrepartie en heures supplémentaires

La directrice des soins de l'époque se dit partie prenante de ce projet, cela allège le travail du cadre de Santé et surtout pour les agents, c'est une question de respect de leur vie privée, ils s'inscrivent selon la base du volontariat et il y a une rémunération à la clef.

3 décembre 2021: Les craintes du **SYNDICAT FO CH DAX** s'avèrent confirmés, le logiciel HUBLO fait office de « Pool de remplacement », son utilisation est détournée, seule solution actuelle afin de combler la pénurie de soignant.



Certains d'entre vous ont eu la désagréable surprise en fin d'année 2021 de se voir refusé le paiement des heures supplémentaires effectuées lors de votre cycle de travail. Ces heures ont été mises sur le compte épargne temps (CET).

Explication :

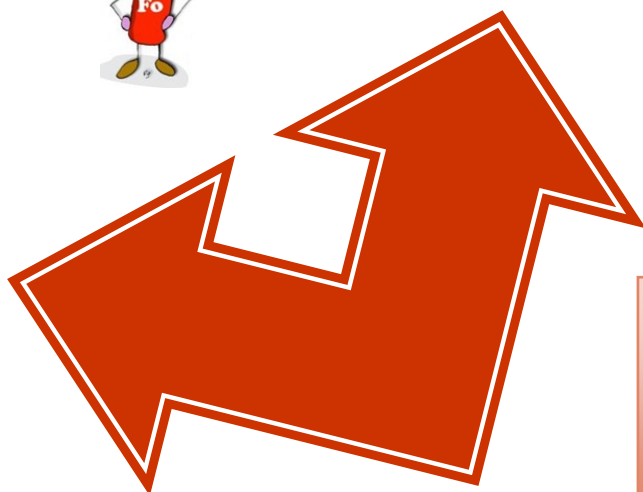
Il y a les heures supplémentaires effectuées par un agent à la demande de son cadre de service en dépassement des bornes horaires définies par le cycle de travail, (celles que vous notez dans le classeur institutionnel) et il y a les heures « HUBLO » que vous effectuez sur le volontariat pendant vos CA, RH, RTT, ces dernières sont rémunérées mensuellement quant aux autres elles sont rémunérées en fin d'année.



L'ensemble de ces heures supplémentaires ne doivent pas dépasser 240 heures pour l'année soit 20 h par mois.

Cette année bon nombre d'entre vous ont utilisé les heures « HUBLO », sans pour autant connaître la procédure et la réglementation, cela s'explique par l'urgence de la pandémie, la cyberattaque et le fort absentéisme.

Pour autant il n'est pas normal que l'encadrement ne vous ait pas informé concernant la réglementation des heures supplémentaires, **c'est pourquoi votre syndicat FO CH DAX a demandé à la direction qu'une note de service soit diffusée afin de vous communiquer la procédure et l'utilisations des heures supplémentaires au CH DAX.**



VOUS SOUHAITEZ EN PARLER, ÉCHANGER, VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS D'INFOS ?

VENEZ NOUS RENCONTRER AU BUREAU FO

RECLASSEMENT DES AGENTS DE LA CATÉGORIE C DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE:

LE GOUVERNEMENT ENTRE MÉPRIS ET PROVOCATION

Le 21 octobre dernier s'est tenu le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière avec l'examen du décret modifiant l'organisation des carrières de catégorie C.

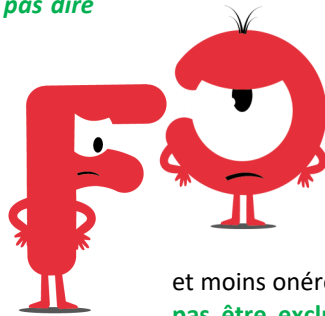
La Fédération FO des personnels des services Publics et de Santé a vivement dénoncé ce texte, et a rappelé certaines de ses revendications:

Extrait:

« Nous ne pouvons que déplorer que les projets de décrets concernés soient présentés sans qu'aucune espèce d'ouverture de négociations n'ait été initiée par la ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques Madame Amélie DE MONTCHALIN. **Les textes présentés ne sont donc ni négociables, ni amendables.** L'indigence des augmentations du nombre de points d'indice, qui viennent gommer l'indemnité différentielle du SMIC et ainsi atténuer **la petite augmentation salariale, représente pour Force Ouvrière une provocation envers ces agents de catégorie C, pour ne pas dire du mépris.** De plus oser nommer les choix unilatéraux du gouvernement comme des perspectives salariales pour les agents de catégorie C, relève de l'incohérence et doit être considéré plutôt comme une perspective de stagnation salariale.

Vous l'aurez compris, pour la Fédération FO-SPS, le rendez-vous salarial est un rendez-vous manqué.

En effet, sur les 6 premiers échelons de la nouvelle grille C1 proposée, nous constatons une évolution de 8 points sur 6 ans avec un indice sommital du C1 identique à l'ancienne grille. L'évolution pour les grilles C1/C2/C3 est environ de 14 € net (4 pts). Cette non-évolution de carrière démontre que l'obstination du gouvernement à ne pas vouloir augmenter la valeur du point d'indice conduit à une déstructuration des grilles, complètement anarchique avec un tassement important de la carrière.



Il est grand temps pour les agents que le gouvernement ouvre de réelles négociations sur l'ensemble de la structuration des grilles de catégorie C, B, et A, en inter-versants de la Fonction Publique pour donner de vraies perspectives salariales aux agents de la Fonction Publique.

La révision ambitieuse des grilles salariales est un moyen efficace aux yeux de Force Ouvrière pour fidéliser la Fonction Publique et en restaurer l'attractivité, tout en augmentant régulièrement la valeur du point d'indice pour ne plus assister à des grilles indiciaires complètement obsolètes et « à la remorque » du SMIC et de l'inflation.

Concernant le projet de décret incluant les AMP dans le corps des accompagnants éducatifs et sociaux (AES), nous revendiquons que le contenu de la formation initiale des AMP/AES soit réingénié au même titre que les AS/AP, afin qu'ils puissent également bénéficier d'un reclassement en catégorie B. Pour rappel, si aujourd'hui les AMP/AES se retrouvent dans cette situation, c'est en grande partie parce que les employeurs hospitaliers ont recruté en lieu et place des aides-soignants (AS), des AMP/AES, car leur formation est plus courte et moins onéreuse. C'est pourquoi, **ce corps ne doit pas être exclu du changement de catégorie. Ceci correspond ni plus ni moins à la réalité du terrain démontrant au quotidien que ces catégories de personnels font le même travail que les AS.** Forts de ce constat, nous déplorons que les deux textes présentés aujourd'hui démontrent la déconnexion de nos gouvernants !

Sur le plan des conditions de travail des agents de la Fonction Publique hospitalière, **FO** interpelle le gouvernement pour ouvrir urgemment des négociations sur l'ouverture de lits et sur le recrutement d'effectifs supplémentaires indispensables, à la qualité de l'offre de soins et au bien-être des agents de la FPH. »

Le secrétariat Fédéral FOSPS

Vous souhaitez plus d'info ?

Venez nous rencontrer au bureau FO

FO TOUJOURS COMBATIF



TOUS MOBILISES POUR LES SALAIRES
MOBILISATION INTER PROFESSIONNELLE AVEC FO
JEUDI 27 JANVIER 2022
DEVANT LA SOUS PREFECTURE DE DAX à 10 h 30

Les prix flambent ! Et Notre pouvoir d'achat s'effondre !

- L'électricité, le Gaz
- Les carburants,
- L'alimentation ...

BREF TOUT AUGMENTE SAUF NOS SALAIRES !!

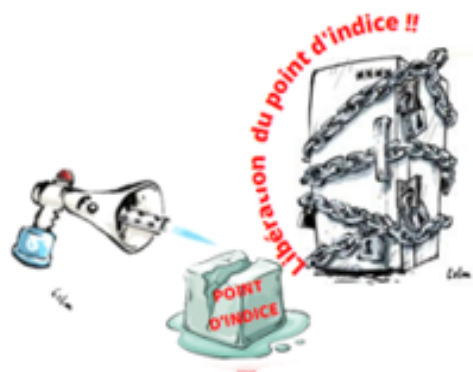
Or, les annonces n'ont aucun impact sur les augmentations déjà effectives.

➡ Entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2021, l'inflation en France est de 35,4 %.

Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait augmenter la valeur du point d'indice à hauteur de 21,68 % !

TOUS ENSEMBLE UNIS POUR :

- L'augmentation générale des salaires, de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires et du Smic;
- Pour l'ouverture de négociations sur les grilles des catégories administratives, techniques et ouvrières ;
- Pour une revalorisation des retraites ;
- Contre toute contre-réforme des retraites et des régimes spéciaux ;
- Pour l'amélioration de nos conditions de travail ;
- Pour l'embauche massive de personnels ;
- Pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage ;
- Pour défendre nos emplois et conditions de travail ;
- Pour la réouverture des lits d'hospitalisation fermés ces dernières années.



FO toujours à vos côtés, tous ENSEMBLE on est plus Fort !



EN 2022, c'est décidé j'adhère à FO

« La meilleure façon de prédire l'avenir
est de le créer » Peter DRUCKER



**Une question, n'hésitez pas FO est là
pour vous accompagner :**

Facebook : SYNDICAT FO CH DAX
TWITTER : @dax_ch FO CH DAX
Au téléphone 2.4961 (05 58 91 49 61)
Par mail : syndicat_fo@yahoo.fr

Scannez
et découvrez !

